

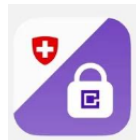
Je souhaite obtenir un permis pour produits phytosanitaires (permis PPh) ou je souhaite m'inscrire à des formations continues

Les offres de nos centres de formation pour les cours de préparation à l'examen seront disponibles à partir de l'automne 2026 sous [Formation continue JardinSuisse](#)

L'inscription à l'examen et aux cours de formation continue doit se faire via le Registre Permis PPh de la Confédération. Cela garantit que vous recevrez à l'avenir un permis PPh numérique.

Procédure :

1. Télécharger l'application AGOV Access →



Téléchargez l'application AGOV Access sur votre téléphone portable depuis l'Apple App Store ou le Google Play Store.

Vous devez pouvoir accéder à votre compte e-mail pendant l'inscription afin de récupérer un code à 6 chiffres.

2. S'inscrire sur PC / ordinateur portable

Ouvrez le [Registre Permis Pph](#) sur votre PC / ordinateur portable, puis cliquez sur « Connexion et inscription ».



Suivez les étapes présentées. Pour obtenir de plus amples informations, [cliquez ici](#). Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions sur [notre site Internet](#).

3. Se connecter

Ouvrez à nouveau le [Registre Permis PPh](#) sur le site Internet et scannez le QR code (à gauche) avec l'application AGOV Access. Vous voyez maintenant les offres d'examens et de formations continues.

Permis Formations continues Examens

Examens

Si vous disposez déjà d'un permis numérique dans le domaine souhaité, vous n'avez plus d'examen à passer. Vous trouverez votre permis dans le menu « Permis ». Si vous souhaitez obtenir un autre permis pour l'emploi de PPh, vous pouvez vous inscrire ici dans le registre permis PPh pour l'examen souhaité. Veuillez également demander à votre organe d'examen de confirmer votre inscription. L'inscription doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date de l'examen. Plus d'informations ici: [Parcours vers l'autorisation professionnelle](#).